

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2011 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement dans le corps des professeurs de sports, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture des concours externes et du concours interne de recrutement de professeurs de sport ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours de sélection sur épreuves pour le recrutement de professeurs de sport réservé aux sportifs de haut niveau ;

Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés pour les épreuves d'admissibilité du concours externe et interne pour le recrutement des professeurs de sport dans l'option "conseillers d'animation sportive", des concours externes dans l'option "conseillers technique sportif" et du concours pour le recrutement de professeur de sport réservé aux sportifs de haut niveau pour la session 2026 :

Correcteurs

Mme Jennifer ARRETEAU
Professeure de sport

Académie de CRETEIL

Mme Elodie COTTIN
Professeure de sport

Académie de BORDEAUX

Mme Marie DEL PUPPO
Professeure de sport

Académie de BORDEAUX

Mme Céline LEVERRIER
Professeure de sport

Académie de NANCY-METZ

Mme Karine MESNIL
Professeure de sport

Académie de BORDEAUX

M. Benoît PEYVEL
Professeur de sport

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 janvier 2026

Pour la ministre des sports, de la jeunesse
et de la vie associative et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU